

Région Bretagne : mise en place du Fonds COVID Résistance

Le fonds COVID Résistance, doté de 27,5 M€, est cofinancé par la Région, les 4 départements, les 60 intercommunalités en Bretagne et l'association des Iles du Ponant, ainsi que la Banque des Territoires.

Cette aide vise à maintenir la vitalité du territoire breton en accordant des prêts à taux zéro (jusqu'à 20 000 euros avec un différé de remboursement de 2 ans) aux commerçants, associations et PME jusqu'à 20 salariés, qui présentent un besoin de trésorerie, non couvert par financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19.

Présentation en détails de ce fonds :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

Pour en bénéficier, la demande est à faire en ligne :

https://covid-resistance.bretagne.bzh/?_ga=2.26046845.1376875495.1592918997-1232871684.1592918997